

Montbizot

#3 avril 2009

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Le mot du Maire

Les faits marquant de ce premier trimestre :

Tout d'abord, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu remettre à mon prédécesseur, Jacques BOURBON, la médaille d'argent communale pour ces 25 années passées au service de notre commune. Qu'il en soit encore aujourd'hui remercié.

La livraison de notre bâtiment périscolaire est imminente et les enfants de la garderie et du centre de loisirs devraient pouvoir investir les lieux après les vacances de Pâques. La nouvelle cour permettra aux maternelles d'évoluer dans un espace plus grand.

Les travaux de la rue Manchette, après un démarrage au ralenti, ont trouvé leur rythme de croisière et devraient se terminer normalement mi avril.

Enfin ce premier trimestre a vu le départ de notre secrétaire Maryane FRELY qui a fait valoir ses droits à la retraite après avoir passé 15 années dans notre commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Laurence FLEURY qui assure son remplacement depuis le 2 Mars. Bienvenue également à Mme FOURNIGAULT qui vient renforcer l'équipe pour les ménages.

Mars, un mois important pour les collectivités, puisque nous préparons le budget de l'année. Exercice que chacun travaille avec beaucoup de sérieux pour pouvoir répondre à vos attentes en prenant en compte les contraintes économiques du moment. Un prochain bulletin vous donnera de plus amples informations sur le budget.

Bonne lecture à toutes et à tous.

A. Besnier



Les vœux 2009 de la Municipalité



Samedi 10 janvier 2009, Monsieur le Maire et les élus ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune. Cette cérémonie s'est déroulée en deux temps fort :

- L'accueil des nouveaux habitants en fin de matinée aura permis de rencontrer et de discuter avec une jeune population dynamique à laquelle l'ensemble du tissu associatif fût présenté.
- M. le Maire a procédé dans la soirée à la remise de la médaille d'argent des maires à Jacques Bourbon en reconnaissance de son investissement pendant plus de 25 ans dans la vie municipale.

Près de 200 habitants sont venus se rencontrer en ce début d'année 2009, ces moments d'échanges sont toujours enrichissants et constructifs.



Inauguration du local de stockage des associations

Le **samedi 31 janvier** a été inauguré le local de remise de matériels des associations du village en présence de M. BOURBON et M. REBRÉ (conseiller général) ainsi que Mrs les Présidents d'associations. La municipalité remercie les personnes qui ont contribué à l'aménagement de ce hangar (membres du comité des fêtes et de l'association de la Saint-Barthélemy). Lors d'un bref discours M. le maire a retracé l'historique de cet aménagement et rappelé le coût de construction de cet équipement : environ 22 000 €. Un verre de l'amitié a été offert aux associations dans la salle du conseil à la mairie.



Départ en retraite de Mme Frely et arrivée de Laurence Fleury, secrétaire de mairie

Le départ en retraite de Maryane Frely a été fêté le samedi 28 février dans la salle du Conseil. A cette occasion, M. le maire a retracé le parcours très riche de Marianne en présence du maire honoraire et de M. le conseiller général Yannick REBRÉ, des présidents des associations et nombres de Monbizotains : arrivée à Montbizot en 1994 Mme FRELY a travaillé avec différents maires et équipes municipales avant de choisir le métier d'assistante maternelle. Après les échanges de remerciements et de cadeaux, M. le maire a présenté Mlle FLEURY Laurence (au centre de la photo), nouvellement recrutée par voie de mutation au poste de secrétaire de mairie ; Mlle FLEURY arrive de La Chapelle-St-Rémy où elle exerçait des fonctions similaires. Nous lui réservons un bon accueil et lui souhaitons bon courage pour le travail à venir au sein de la mairie. Un vin d'honneur servi à l'ensemble des invités a clôturé ce moment convivial.



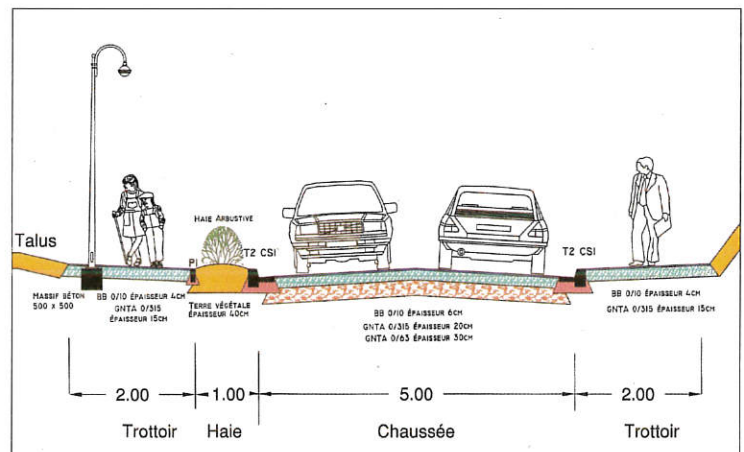
Travaux de la rue manchette

Les travaux de réfection de la rue Manchette ont débuté fin décembre pour s'achever aux environs de la fin mars. Un chemin piétonnier sécurisé est en service pour permettre aux habitants de se rendre en centre bourg à pied. La rue sera totalement fermée à la circulation pour d'évidentes raisons de sécurité sur le chantier. La déviation des riverains se fait par les lotissements des Champs Tiger. Nous demandons aux conducteurs la plus grande prudence.

La société Chapron réalisera la voirie et les trottoirs (lot 1) pour un total TTC de 91 757,72 €.

Le lot 2 (éclairage public) est attribué à la société GT réseau Sarthe pour une somme totale de 18 131,36 €.

En attendant la fin des travaux et l'ouverture à la circulation de la rue voici le futur profil de la rue :



SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL (SMA)

La loi n° 2008-790 du 20 août 2008 stipule l'obligation de la mairie de mettre en place un service de garde des enfants scolarisés lors des grèves des enseignants.

Les modalités de mise en place de ce service n'étant pas à nos yeux bien définies, la municipalité avait refusé de l'appliquer. Cette décision a été déboutée par le tribunal administratif.

A ce jour, n'ayant pas de réponse à bon nombre de questions ou celles-ci n'étant pas satisfaisantes au vu des responsabilités engagées par la mairie et son maire durant cet accueil, nous avons décidé de définir un profil de poste habilité à encadrer.

Si la municipalité n'est pas en mesure de garantir ces conditions d'accueil, le service ne sera pas assuré.

Réunions de quartiers

Réunions de quartiers du 6 décembre

Le 6 décembre 2008 en mairie, les élus ont rencontré les riverains du quartier comprenant la place de la mairie, la rue du Maréchal Leclerc et la rue du Pont d'Orne.

• Stationnement :

La matérialisation au sol d'emplacements de stationnement, rue du Maréchal Leclerc a été souhaitée. M. le Maire indique que cette voie est départementale et qu'il convient, avant tout aménagement, de recueillir l'avis de la DDE ; Dans tous les cas, pour des raisons de sécurité, le stationnement ne pourra être autorisé ni sur le trottoir, ni sur la totalité de la rue.

Pour ce qui est de la rue du Pont d'Orne, le stationnement sera totalement interdit côté impair afin de sécuriser le cheminement des piétons entre le bourg et la base de loisirs/camping.

Le manque de places devant la mairie se fait sentir lors des mariages, réunions...

Le parking du « SECOS » à proximité du « Stéphanie » est peu utilisé. Il sera réaménagé dans l'attente du début des travaux aux Hôtelleries. Une signalétique sera prévue pour indiquer son emplacement et celui de la salle polyvalente. L'espace situé à droite de la mairie (ex-emplacemement des containers de tri sélectif) a permis la création de 3 places supplémentaires de stationnement.

• Projets avenue du Maréchal Leclerc

M. le Maire termine la réunion en exposant les futurs projets prévus rue du Maréchal Leclerc : un aménagement sera rapidement étudié en commission (plusieurs solutions sont d'ailleurs à l'étude et des idées ont été retenues, lors du

salon des maires à Paris, en novembre dernier) ceci afin de sécuriser les abords de la salle polyvalente et de réduire la vitesse excessive des automobilistes à cet endroit. L'éclairage public sera amplifié et un futur parking d'une trentaine de places sera réalisé juste à côté de la salle polyvalente, l'accès se fera par le terrain de l'ancienne maison de Mme Lacan rachetée par la commune. Enfin, l'enfouissement des réseaux EDF sera traité rapidement jusqu'au quartier du Tertre.

Réunion de quartier de la rue Paillard-Ducléré

La réunion de quartier de la rue Paillard-Ducléré s'est tenue le 17 janvier. Elle a débuté à la cantine puis au fil de la rencontre, nous avons marché jusqu'à la gare ce qui nous a permis de voir certains des points soulevés ci-dessous :

Le manque d'éclairage public sur la place du monument se fait ressentir.

Des problèmes de stationnement devant le café : la clientèle se plaint du manque de places de parking. Les conseillers rappellent la présence des parkings de la cantine et de la mairie. Le propriétaire du café souhaite un arrêt minute.

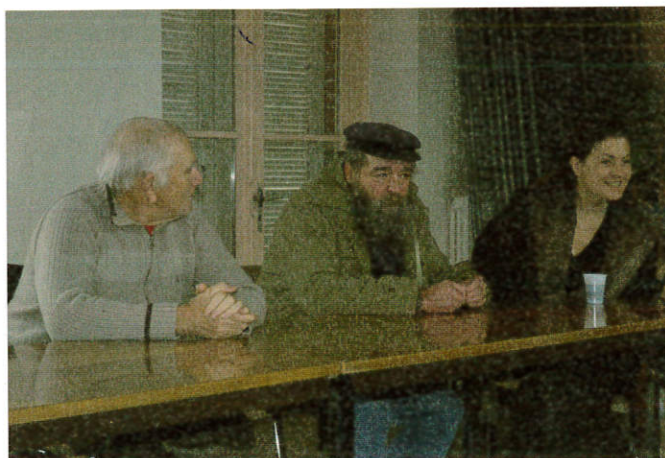
Un trafic routier important et parfois dangereux dans la rue est signalé par les riverains. M. Houssard intervient et indique qu'un voir deux panneaux indicateurs de vitesse (radar) seront placés sur plusieurs axes dangereux de la commune afin de comptabiliser le flux et les vitesses excessives. Par la suite après analyse des résultats des actions de la gendarmerie seront demandées le cas échéant.

M. Barre présente le projet du parking qui sera réalisé derrière la salle polyvalente, avec l'entrée par la rue du Maréchal Leclerc, d'ici fin 2009, début 2010. Ce parking aura un double usage, il permettra aux parents d'élèves de l'école de stationner et accompagner leurs enfants en toute sécurité jusqu'à l'école, et permettra aussi le stationnement lors des manifestations à la salle polyvalente

Les membres du conseil précise que des aménagements seront réalisés rue Paillard-Ducléré, excepté le ré-aménagement et la réfection de certains trottoirs (bordures de trottoirs cassées ou descellées) et la mise en place de quelques points lumineux étudiée par une commission.

La haie de l'école sera remaniée afin de gagner de la largeur pour le trottoir. Les rosiers dans les bacs proches de l'entrée de l'école et ceux près du terrain de basket, seront enlevés et replantés à d'autres endroits, car trop dangereux pour les petits. Le fleurissement de la commune est jugé insuffisant et peu harmonieux. Mme Porcher indique que la priorité de la commission, est de redonner un peu de couleur près de l'église.

M. Barre a aussi présenté le projet communautaire du « Ramp + multi-accueil », qui se situera sur le terrain, entre la déchetterie et la rue du Tertre. Un vrai chemin piétonnier





C'était Noël... Déco écolo !

La Municipalité de Montbizot a décidé, pour réduire la consommation d'énergie et le coût, de décorer le village avec des sujets (lutins, rennes, bonhommes de neige, sapins) en bois peints. Ces éléments décoratifs ont été fabriqués (conception, dessin, découpe, peinture) par l'atelier menuiserie du centre social (atelier de réinsertion).

La Commune améliorera la décoration dans le futur.

Merci au Centre d'Action Social pour l'excellent travail qu'ils ont fait. Petits et grands ont apprécié lutins, bonhomme de neige et rennes.

Nous déplorons la disparition de trois d'entre eux dans les heures qui ont suivies leur pose.

- « Moi je trouve que c'est super méchant, hein »

Martin, 5 ans

- « C'est des voleurs et voleuses. Ils sont méchants ! »

Léa, 4 ans

- « ils sont pas gentils parce que c'était joli, et en plus ça coûte cher. » Lucie, 8 ans

- « je trouve que c'est bête. Vraiment bête »

Antonin, 6 ans

- « Pauvre planète... » Ô., 17 ans

sera à revoir (sujet déjà abordé lors de la réunion du quartier du Tertre) et il faudra demander à la communauté de commune qui est propriétaire du terrain, le nettoyage des fossés.

Pour faciliter le déplacement des piétons, **la réalisation d'un passage piéton** au niveau de l'îlot central face aux bâtiments de la DDE ainsi qu'au niveau du stop de la zone artisanale est demandée.

Les riverains de la zone artisanale souhaiteraient que certains propriétaires de terrains dans la zone d'activités, fassent un effort pour l'entretien de leurs parcelles.

Le poteau EDF, situé sur le trottoir est gênant pour les piétons qui se rendent à la gare. Une étude avec EDF est en cours.

Projet gare: un aménagement du parking est à l'étude en mairie afin de favoriser le transport en commun ferroviaire en collaboration avec le pays du Mans et le conseil régional.

Le raccordement à l'assainissement collectif (tout à l'égout) est réclamé dans le quartier de la gare, après la voie ferrée, en direction de Ballon. Mais des contraintes techniques et financières ne le permettent pas.

La réunion se termine sur l'évocation par les habitants de la vie d'autrefois qui s'écoulait au rythme des fêtes et animations des lieux.

AVIS DE RECHERCHE

Disparus dans la nuit
Du 13 au 14 décembre



- Ont-ils fugués ?

- Ont-ils été enlevés ?

Si vous les avez vus battre la campagne,
Ou s'ils se sont égarés dans votre jardin,
Rendez les vite à leurs amis !

Deux nouvelles entreprises offrent leurs services sur la commune de MONTBIZOT :

NAT-LANN EXPRESS TRANSPORT

Entreprise spécialisée dans le transport de personnes, marchandises et produits dangereux. Elle offre aussi la possibilité de location de véhicule avec ou sans chauffeur. Tél. : 06 67 06 62 56

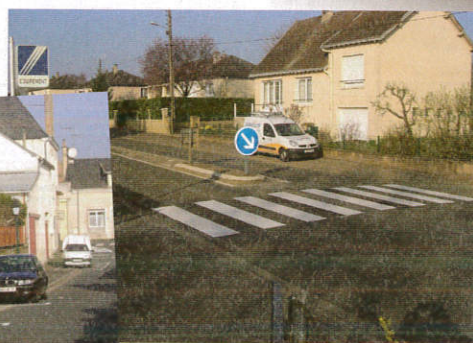
Entreprise BARRA Stéphane

Société d'élagage et d'abattage d'arbres, débit de bois et travaux forestiers. Tél. : 02 43 29 06 55 ou 06 82 32 44 23.

Stationnement et marquages au sol

Le stationnement des véhicules est devenu anarchique dans le centre bourg, aussi pour sécuriser le cheminement piétonnier, le conseil municipal a décidé de procéder au marquage au sol de cases de parking : le stationnement des véhicules est désormais interdit en dehors de ces tracés rue de la poste et rue du Maréchal Leclerc. Les parkings du SECOS (près du «Stéphani's»), place de la mairie et place du monument sont sous exploités, merci de les utiliser.

Le stationnement est aussi interdit face à la mairie afin de libérer la voie piétonne menant vers la base de loisirs.



De plus des places réservées pour le stationnement des clients des commerces du bourg sont indiquées par : « réservée commerce » ou « arrêt minute », merci de respecter cette réglementation.

Des passages piétons protégés ont également été créés : rue du rocher, rue Paillard-Ducléré (face aux entrepôts de la DDE) et près du magasin Leader Price.

Au fil de l'eau...

Chers abonnés,

Une nouvelle station d'épuration avec une serre servant au séchage des boues a vu le jour sur le site de l'ancienne station. Les travaux sont bien avancés et nous entrons dans les dernières phases qui correspondent aux réglages finaux pendant quelques mois pour un fonctionnement optimal, ainsi que l'aménagement des abords pour une meilleure intégration dans le paysage.

Le nouveau prestataire de délégation de service public qui a été retenu par la commission adéquate est la Société Lyonnaise des Eaux. Cette entreprise a la charge du suivi des boues, de l'entretien de la station d'épuration, du bon fonctionnement des différents postes de relèvement installés sur les deux communes, des bassins tampons et d'autres tâches liées au contrat d'affermage.

Le comité syndical s'est réuni le 17 décembre dernier afin de définir les tarifs liés au prix de l'eau potable et à l'assainissement pour l'année 2009. Le Président a informé également les membres présents que pour

l'année 2009 un nouveau mode de calcul est rendu obligatoire pour les collectivités de plus de 3000 abonnés (art 6 de la loi 91-716 du 26 juillet 1991 du CGT) : l'instauration de la TVA à 5,5% doit être appliquée, ce qui se traduit par une augmentation sur la facture de chaque abonné.

Simulation pour une famille consommant 120 m³ d'eau par an :

	2008	2009
Abonnement	55,61 €	58,67 €
Facturation de l'eau consommée	120,00 €	126,60 €

L'eau est rare, l'eau est chère : économisons la !!!

Responsabilisons nous : si vous voyez de l'eau couler anormalement à un endroit quelconque prévenez au plus vite le syndicat d'eau (02 43 27 60 12), il peut s'agir d'une fuite sur le réseau d'eau potable.

Cordialement,
Robert HOUSSARD VICE-PRÉSIDENT du syndicat d'eau

Dates à retenir

Forum sur le métier d'assistant(e) maternel(le) le **30 avril** de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 Salle polyvalente de BALLON"

Le marché du terroir, organisé par la MJC, aura lieu place de la mairie le **21 mai** (jeudi de l'ascension). Venez nombreux découvrir les produits des exposants.

La section de pêche de Ste-Jamme et Montbizot organise le **6 juin** un concours de pêche pour les enfants de Montbizot ou Ste Jamme à la douve du nouveau tertre à Montbizot. L'engagement est de 2€ par enfant de 6 à 15 ans.

Le comite des fêtes de Montbizot organise son traditionnel méchoui le **6 juin**.

Le comité des fêtes organise la soirée des feux de la St-Jean le **13 juin** 2009 à la base de loisirs de MONTBIZOT.

Prix du repas (entrecôte/ frites avec entrée et dessert): Adulte : 17 € / Enfant : 5 €

Pour tout renseignement, Gaël : 02 43 27 85 19 ou Caroline : 02 43 27 83 22.

N'oubliez pas de réserver votre soirée, ambiance assurée!

Prévention routière



Un radar d'enregistrement de vitesse des véhicules a été installé, du 10 au 20 mars, à plusieurs endroits le long des voies de la commune : près de l'école, aux forges, rue du Maréchal Leclerc et près de la gare, à l'entrée du bourg du coté de la levée. Cela permettra de mieux appréhender le comportement des usagers de nos voiries et ainsi adapter les aménagements de chaussée pour mieux maîtriser les déplacements de véhicules sur notre commune.

Robert HOUSSARD et Cyril COUTARD

MJC

Notre Maison des Jeunes et de la Culture est née voici plus de 30 ans. Cette maison gérée par des bénévoles avec l'aide de la municipalité offre pour les petits et les grands la possibilité de découvrir des activités culturelles et sportives.

Aujourd'hui nous comptons plus de 350 membres actifs mais nous sommes à l'écoute de vos propositions, vos idées pour proposer de nouvelles activités. Vous serez toujours les bienvenus au sein de la MJC.

Activités :

Foyer de jeunes ► Nous avons un foyer qui accueille les jeunes de 10 à 17 ans en deux groupes (10/13 et 14/17) sous la direction d'Angèle. Ce club, ce foyer propose de multiples activités encadrées.

Danse ► Nous avons deux professeurs diplômés qui assurent des cours de modern jazz, de hip-hop et de danse africaine. Chaque année nous investissons dans de nombreux costumes pour le gala de danse et différents matériel. C'est plus de 150 personnes qui pratiquent actuellement ces disciplines.

Karaté ► Sous la responsabilité d'un professionnel du club SAMOURAI 2000 du Mans nous accueillons plus de 80 jeunes qui découvrent et apprennent un art ancestral.

Arts plastiques ► Cette activité (dessins, peintures) est en pleine croissance. Notre professeur qui est une artiste reconnue propose des ateliers de travail ou de découverte des techniques spécifiques à cet art.

Peintures sur soie ► Atelier qui se réunit chaque semaine dans la bonne humeur.

Scrapbooking ► technique spécifique pour mettre en valeur ses albums photos. Atelier qui regroupe une dizaine de personnes sous l'animation bénévole de Karine.

Mais notre MJC c'est aussi le **marché du terroir** qui cette année aura lieu comme toujours le jeudi de l'ascension soit le 21 mai. De nombreuses nouveautés et un marché à l'ancienne... surprises!

Depuis début 2008 la MJC a repris à son compte avec l'aide de l'ensembles des associations de la commune (comités des fêtes, parents d'élèves, la musique..) les feux de la St-Jean.

Merci à l'ensemble des bénévoles du bureau et du conseil d'administration qui œuvre à mes côtés pour le fonctionnement de notre MJC.

Yannick REBRÉ

CDC Portes du Maine

Transports en commun



L'une des grandes préoccupations des élus en charge de la mobilité sur les territoires ruraux est de pouvoir disposer d'un service de transports en commun en adéquation avec les besoins des habitants. C'est également celle des élus de la Communauté de communes des Portes du Maine. La commission mobilité transports présidée

par Maurice VAVASSEUR, Vice-Président, a fait un double constat : Pour rendre nos villages attractifs, il faut fixer des emplois sur nos territoires et favoriser le développement du transport en commun pour permettre aux personnes ne travaillant pas sur ce même territoire de se rendre sur les grands pôles d'emploi, le Mans au sud, Alençon et Mamers au Nord.

Sur le plan communal, la présence de la gare à Montbizot est un facteur important d'attractivité. Encore faut-il que le cadencement des trains soit suffisamment important pour répondre aux contraintes d'horaires ? A ce sujet d'ailleurs, vous avez vu circuler en fin d'année chez les commerçants une pétition soutenant cette demande, celle-ci a reçu plus de 650 signatures.

La Région autorité organisatrice de transport en matière de réseau ferré qui gère les TER a depuis le 14 décembre augmenté sensiblement la fréquence des trains.

TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

Au départ de Montbizot vers le Mans

Montbizot ►	Le Mans
7 h 30	7 h 49
12 h 04	12 h 18

A l'arrivée à Montbizot du Mans

Le Mans ►	Montbizot
7 h 05	7 h 21
8 h 49	9 h 06
15 h 13	15 h 26
19 h 14	19 h 30

Vous pouvez vous procurer le détail complet des horaires sur le site des TER Pays de la Loire www.ter-sncf.com ou www.destineo.fr

Vous pouvez également appeler le **0 810 324 324** (prix d'un appel local)

Cette augmentation du cadencement a été saluée avec satisfaction par les usagers mais elle n'est pas suffisante. Des arrêts supplémentaires doivent être créés notamment à la hauteur de la Zone Nord et des trains supplémentaires mis en place. La commission mobilité transports de la Communauté de Communes relayée par le Pays du Mans mène une réflexion afin que des solutions soient trouvées et que le plus grand nombre puisse utiliser les transports en commun. La réflexion est également engagée avec les services du Conseil général compétent en matière de transports par route pour réorganiser le maillage des liaisons par car vers les pôles d'emploi (TIS).

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution de ce dossier.

Eric BARRE

Pour la commission mobilité - transports de la CDC des Portes du Maine

A retenir...

Informations mairie

• Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30

- Téléphone : **02 43 27 60 44**
- Fax : 02 43 27 86 03
- e-mail : mairie.montbizot@wanadoo.fr

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Point Poste

Place de la mairie

- Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**

La gendarmerie : **17**

Le SAMU : **15**

Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**

Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 700 ex.

Mise en page, impression et photographie de couverture :

Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika.pao@orange.fr)